

CONCILIATION MÉDICAMENTEUSE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : BILAN 2022-2023 DE L'INDICATEUR R3 DU CAQES

Moschetti S.¹ ; Vayron K.¹ ; Foroni L.¹ Contact : moschetti.sophie@gmail.com
¹ Observatoires des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques Auvergne-Rhône-Alpes



CONTEXTE

- La conciliation médicamenteuse (CM), démarche visant à sécuriser la prise en charge médicamenteuse en garantissant la continuité des traitements lors des transitions de soins, a été promue par les sociétés savantes.
- ✓ Jusqu'à 60 % des patients présentent des erreurs médicamenteuses à l'entrée à l'hôpital, dont près de la moitié évitables grâce à la CM.
 - ✓ Reconnue par les sociétés savantes comme un levier majeur face à l'iatrogénie, la CM est intégrée à la certification HAS des établissements de santé.
 - ✓ En Auvergne-Rhône-Alpes, la CM est intégrée à une démarche régionale de pharmacie clinique.
 - ✓ Sa mise en œuvre est suivie et encouragée via un indicateur composite de pharmacie clinique dans le CAQES.

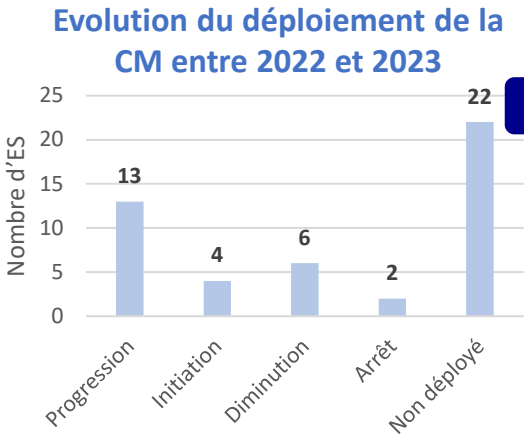
OBJECTIFS

- ✓ Évaluer la **progression du déploiement** de la CM en Auvergne-Rhône-Alpes sur 2 ans (2022–2023).
- ✓ Identifier les **modalités de transmission** des bilans de CM.
- ✓ Quantifier le **nombre moyen** de patients bénéficiant d'une CM.

METHODE

- ✓ Analyse réalisée sur **47 établissements de santé (ES)**.
- ✓ Ces ES font partie des 48 signataires du CAQES ayant contractualisé sur l'indicateur de conciliation médicamenteuse.

RESULTATS



Traçabilité et transmission des bilans

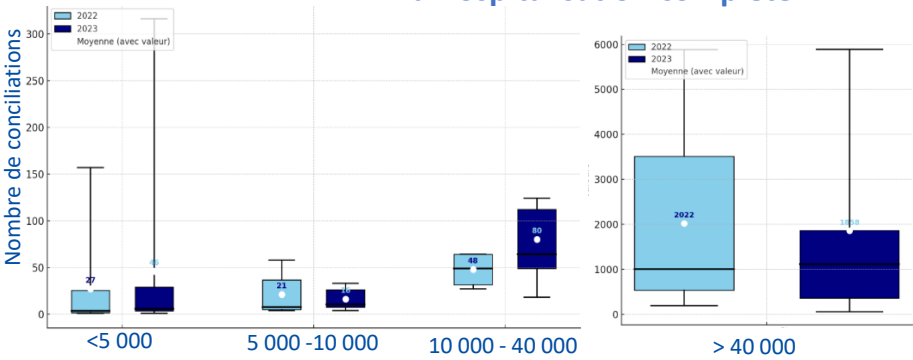
Traçabilité dans le Dossier Patient Informatisé (DPI) :

- ✓ 64 % des ES en 2022 (9/14)
- ✓ 82 % des ES en 2023 (18/22)

Transmission dans le Dossier Médical Partagé (DMP) :

- ✓ 3 ES en 2022
- ✓ 6 ES en 2023

Répartition des bilans de CM selon la taille des ETS en nombre de séjours d'hospitalisation complète



4 ES réalisent plus de 1 % CM / séjours d'hospitalisation complète. 3 dans le groupe des ES > 40 000 séjours

DISCUSSION

Malgré un effectif global limité, une progression du nombre d'ES engagés dans la CM est observée, bien qu'elle soit atténuée par l'arrêt du projet dans deux ES. Les résultats montrent une importante transmission des bilans dans le DPI. En revanche, la transmission des bilans dans le DMP reste limitée, reflet d'une activité de conciliation concentrée principalement sur l'entrée des patients. La proportion de bilans effectués selon le nombre total de séjours en hospitalisation complète demeure faible avec seulement 4 ES réalisant au moins 1% de CM.

CONCLUSION

La progression de la CM reste très faible en Auvergne-Rhône-Alpes. La traçabilité des bilans dans le DPI s'affirme comme un prérequis essentiel à l'efficacité de la démarche. Le faible nombre de bilans réalisés selon le nombre de séjours d'hospitalisation complète témoigne des enjeux persistants pour pérenniser l'activité ou favoriser son déploiement:

⊕ ciblage des patients ⊕ disponibilité des ressources humaines ⊕ outils numériques adaptés.

Cette dynamique doit être consolidée pour améliorer la sécurité des patients.

